

# Au Fil des Pages

Printemps 2016

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE

*Le nouveau  
Site internet  
est en ligne !*

*www.notredamedemesage.fr*



# Sommaire

Le Mot du Maire	P • 02
Vie Communale	P • 03
Vie Associative et Culturelle	P • 09
La Métro	P • 12
Informations Diverses	P • 14
Jeux & Solutions	P • 16
Informations Pratiques	P • 17

# Zoom Sur...



**UN NOUVEAU SITE WEB POUR NOTRE COMMUNE**

En page 3 & 4



**BUDGET ANNUEL 2016**

En page 5



**SOIRÉE FESTIVE DU 24 JUIN**

En page 7 & 18

Place de la Mairie  
38220 Notre Dame de Mésage

**Téléphone 04 76 68 07 33**

Fax 04 76 78 32 18

[mairie.ndmessage@wanadoo.fr](mailto:mairie.ndmessage@wanadoo.fr)

[www.notredamedemesage.fr](http://www.notredamedemesage.fr)



## Le Mot du Maire

Ce sont, en ce début de printemps, les réflexions à propos du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Métropole (PLUI) qui occupent les élus locaux et rythment leurs agendas. En effet, depuis janvier 2015, la gestion de l'urbanisme revient à Grenoble Alpes-Métropole. Cette communauté de communes se lance dans l'élaboration de la construction de la Métropole que nous souhaitons tous pour demain.

Et, c'est chacun à notre niveau, élus mais également, vous habitants, qui sommes mis à contribution pour donner notre avis sur les projets d'aménagement de notre territoire, en nous connectant sur le site internet :

► [plui-lametro.carticpe.fr](http://plui-lametro.carticpe.fr)

**Je vous invite à participer et à apporter vos idées et visions de l'avenir** de nos 49 communes et en particulier pour la nôtre. Dans ce bulletin vous pouvez retrouver ces informations pour être acteur dans cette co-concertation dans les pages réservées à la Métropole.

Vous l'aurez constaté au fil des mois, désormais, le rôle de votre maire est de participer aux débats et décisions au niveau de la Métropole pour contribuer à sa construction tout en veillant à la place (aussi petite soit-elle) et aux intérêts de sa commune. Ce travail prend du temps, mais n'enlève en rien l'intérêt premier qui est le mien : continuer à m'investir pour gérer les affaires internes et les dossiers concernant Notre dame de Mésage.

**Le dossier du budget communal est l'un des plus importants du moment.** Avec l'équipe municipale, nous l'avons adopté lors du dernier conseil. La priorité visée reste inchangée : maîtriser les dépenses en essayant de garder le même niveau de services pour les habitants, et ne pas augmenter les taxes communales.

**Par ailleurs, nous pouvons constater une diminution des recettes.** En effet, nous demeurons comme vous le savez dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat. Nous avons perdu en cumulé depuis 2014, environ 35 000 €.

**Malgré cela nous arrivons aujourd'hui encore, à équilibrer notre budget, mais pouvons-nous durablement tenir à ce rythme ?**

**Je ne voulais pas terminer ces quelques mots sans saluer le départ à la retraite au mois de juin prochain, de Mme Pascale LACROIX qui a œuvré pour notre commune au secrétariat pendant 30 années.**

Tous les élus qui se sont succédés pendant cette période ont pu profiter de la qualité de son travail, de ses compétences et de sa connaissance sur l'ensemble des domaines qui concernent notre commune. Chacun a pu mesurer son implication, son professionnalisme et son dévouement pour son travail.

**Mme Lacroix, un grand merci pour tout cela, de la part des membres du conseil et moi-même. Nous vous souhaitons une très belle et bonne retraite.**



Accès direct à tous les menus du site

Lien vers le portail Issila pour les inscriptions à la cantine et au périscolaire

Abonnez-vous à la lettre d'information mensuelle et recevez toutes les informations de la commune dans votre boîte mail !

Lire le bulletin municipal

En un seul coup d'œil, toutes les prochaines manifestations !

Coordonnées et horaires de la mairie

De belles photos de la commune ! N'hésitez pas à nous en envoyer d'autres sur : [communication@notredamedessage.fr](mailto:communication@notredamedessage.fr)

Retrouvez ici les informations du moment comme, par exemple : les coupures d'eau ou d'électricité, les travaux, les interventions de la Métro, les cérémonies etc...

## Nouveau site pour notre commune !

# WWW. notredamedessage.fr

A l'ère du tout numérique, la commune a décidé de donner un coup de jeune à son site internet. Résultat, un tout nouveau site est maintenant en ligne : [www.notredamedessage.fr](http://www.notredamedessage.fr) Vous y trouverez toutes les informations sur la commune dont vous aurez besoin.

### ► Sur la page d'accueil :

Vous trouverez les coordonnées de la mairie et ses horaires d'ouverture, ainsi qu'un formulaire pour vous inscrire à la newsletter, afin de recevoir dans votre boîte mail, tous les mois, les différentes informations relatives à la commune. Pour les parents d'enfants scolarisés, se trouve un accès direct au portail Issila, pour l'inscription à la cantine et au périscolaire. Vous pourrez également consulter le dernier bulletin d'information "Au Fil des Pages". Se trouvent également sur la page d'accueil les actualités de la commune ainsi que les prochaines manifestations à venir. Au printemps surtout, une multitude d'activités sont proposées sur la commune (activités sportives, conviviales, théâtre, cinéma etc...), soyez les premiers à être au courant et venez participer à la vie du village ! Vous pourrez aussi consulter les photos de la commune présentes dans la galerie de photos.

**DEPUIS CETTE PAGE D'ACCUEIL,  
VOUS AUREZ DIRECTEMENT ACCÈS  
À DIFFÉRENTS MENUS :**

► **Le menu *Education et Enfance* :**

Vous trouverez les informations concernant l'école maternelle et l'école primaire. Les coordonnées des écoles, le noms des enseignantes et la composition des classes. Vous trouverez également toutes les informations concernant la restauration scolaire et le périscolaire : comment et quand s'inscrire, les tarifs et le règlement. Egalement accessibles dans cet onglet, les dates des vacances scolaires, le programme du centre de loisirs d'été et les coordonnées du collège et du lycée de secteur.

► **Le menu *Mairie* :**

Vous pourrez consulter les différentes commissions qui travaillent au sein de la mairie et faire connaissance avec les élus. Vous pourrez également obtenir des informations sur l'urbanisme, le POS de la commune, le cadastre et les démarches à effectuer lorsque vous voulez faire des travaux chez vous. Des informations sur le CCAS sont également disponibles : son fonctionnement et sa composition. Le visiteur trouvera égale-

ment dans cet onglet **Mairie**, une description des équipements présents sur la commune, les démarches à suivre pour la location des salles polyvalentes, et également des informations concernant les cimetières. Vous aurez également la possibilité de consulter les bulletins municipaux parus dernièrement.

► **Le menu *Découvertes* :**

Ce sera une balade au coeur de notre patrimoine qui vous sera proposé. Les deux chapelles, bien sûr, mais aussi les chemins de randonnée, les lacs et les trésors de notre région.

► **Le menu *Environnement* :**

Vous trouverez toutes les informations pratiques concernant le tri sélectif, les déchetteries, les ordures ménagères, et les nuisances sonores. Vous trouverez également des informations concernant les risques auxquels est soumise la commune (inondation, technologiques et naturels), les consignes de sécurité et les bons réflexes à avoir.

► **Le menu *Vie associative* :**

Découvrez toutes les associations présentes sur la commune, ainsi que leurs activités et leurs coordonnées.

► **Le menu *Informations pratiques* :**

vous renseigne sur les différentes démarches administratives (passeport, carte d'identité, listes électorales, etc...), sur la Métropole, et sur la démarche de demande de logement social.

***Nous espérons que ce nouveau site vous sera utile pour obtenir les renseignements dont vous aurez besoin !***

- Si vous souhaitez voir apparaître plus d'informations, n'hésitez pas à **nous envoyer un e-mail** pour que nous puissions étudier toutes vos propositions :

***communication@notredamedessage.fr***

- Une question concernant la commune ?  
Ayez désormais le réflexe :

***WWW.  
notredamedessage.fr***



**TOUTES LES INFOS DE LA COMMUNE  
DANS VOTRE BOÎTE MAIL !**

**Vous voulez être informé de ce qui se passe sur la commune ?  
Inscrivez-vous pour recevoir la lettre d'information électronique sur votre boîte mail !**

Tous les mois, toute la vie de votre commune directement chez vous : manifestations culturelles et sportives, informations sur les travaux, sur l'école, les cérémonies, les informations pratiques etc...

**• N'HÉSITÉZ PLUS !**

Inscrivez-vous en envoyant un mail à :  
**communication@notredamedessage.fr**

Vous pouvez aussi :  
téléphoner à la mairie au **04 76 68 07 33**  
ou remplir le coupon ci-dessous et le déposer à la mairie.

**JE SOUHAITE RECEVOIR LA NEWSLETTER  
DE NOTRE DAME DE MÉSAGE  
DANS MA BOÎTE MAIL !**



**NOM** .....

**PRENOM** .....

**TEL** ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

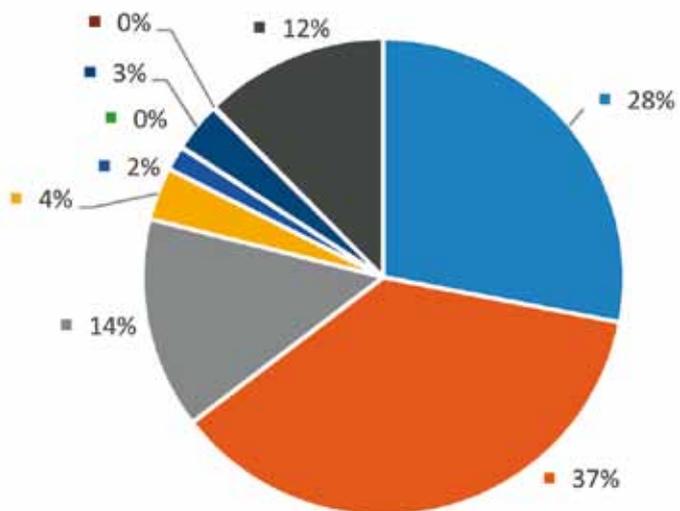
**EMAIL** .....

**@** .....

«Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de la newsletter de la commune. La destinataire des données est la mairie de Notre Dame de Mésage. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la mairie. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.»

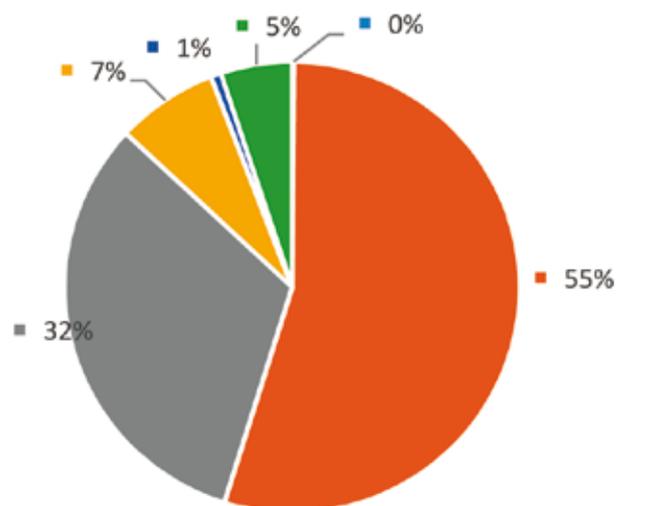
# Budget 2016

## Fonctionnement dépenses



- charges de personnel
- dépenses imprévues
- virement à sect. Investissement
- charges de gestion courante
- charges exceptionnelles
- charges à caractère général
- charges financières
- opération d'ordre entre section
- atténuation de produits

## Fonctionnement recettes



- produits exceptionnels
- produits de services
- dotations et participations
- impôts et taxes
- autres produits de gestion
- excédent reporté

## LES CHIFFRES CLÉS DE NOTRE BUDGET 2016

Maitrise des charges de fonctionnement et une fiscalité locale inchangée.

Nous avons voté :

- un **BUDGET TOTAL** : 1 598 527 €
- dont en **FONCTIONNEMENT** : 697 700 €
- en **INVESTISSEMENT** : 900 827 €

La dotation générale de fonctionnement versée par l'état est passée de 177 339 € en 2014 puis 161 008 € en 2015 pour atteindre 142 195 € pour cette année soit une perte cumulée de 35 144 €.

Les charges dues au transfert de compétences à la Métropole représentent un montant de 107 831 € :

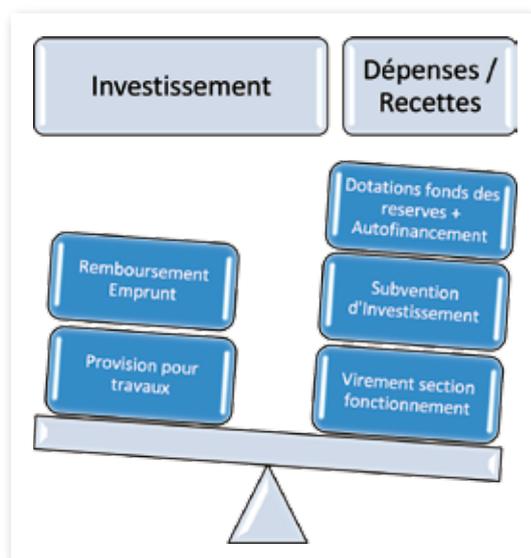
- La voirie : 65 026 € (moins le FCTVA et le produit de fonctionnement soit 58 255 € de charges pour la commune)
- Les réseaux d'eaux usées et pluviales : 19 338 €
- Contribution au service d'incendie SDISS : 25 143 €
- Coût urbanisme : 2464 € + divers 391 €
- Poteaux incendie : 2240 €

La Métropole verse une attribution de compensations de 25 612 € et une dotation de solidarité communautaire de 49 265 €

### • LA DETTE

Au 1 janvier, la dette s'élève à 289 389 € soit un endettement par habitant de 236 € à la fin de cette année.

Il nous restera seul l'emprunt contracté en 2010 concernant la réalisation des travaux de récupération du ruisseau du RIF.



# le Moulin



Le bâtiment du Moulin est terminé. Il doit maintenant recevoir les différents experts qui vont lui donner son agrément pour recevoir du public. L'inauguration du bâtiment aura lieu courant juin.

Nous vous informerons de la date exacte via la lettre d'information électronique. Si vous voulez être tenus informés, merci d'envoyer un mail à : [communication@notredamedemesage.fr](mailto:communication@notredamedemesage.fr)

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie en mémoire du 8 mai 1945 aura lieu à 10h00 sur le parvis de la mairie, en présence du G.R.L.D. : Groupe de Reconstitution de la Libération du Dauphiné.

Il représente le 143<sup>ème</sup> régiment de la compagnie K de la 36<sup>ème</sup> division du Texas qui a débarqué en Provence le 15 août 1944 et libéré Grenoble le 22 août de la même année. Cette association, forte d'une trentaine d'adhérents regroupe des passionnés qui possèdent leur propre matériel U.S militaire d'époque (uniformes, véhicules...). Son but est de commémorer la libération de notre région. Le devoir de mémoire nous anime : souvenons-nous que des hommes et des femmes ont donné leur vie pour notre liberté.



## NOTRE DAME DE MÉSAGE, LE PAYS OÙ IL FAIT BON VIVRE

Avec le retour du printemps, les travaux dans le jardin et autour de la maison reprennent. Pour la tranquillité de tous, nous vous rappelons que pour vos travaux de bricolage et de jardinage, les appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- LES JOURS OUVRABLES  
de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- LES SAMEDIS  
de 9h à 12h et de 15h à 19h
- LES DIMANCHES  
ET JOURS FÉRIÉS  
de 10 h à 12h

*Arrêté préfectoral du 31 juillet 97*

Concernant les chantiers de travaux publics ou privés, toute personne utilisant des outils qui peuvent gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, **doit interrompre ses travaux entre 20h et 7h du matin, et toute la journée des dimanches et jours fériés** (sauf intervention d'urgence).

*Pour que notre voisin  
**respecte**  
notre tranquillité*

*Soyons soucieux  
de la sienne  
et **respectons**  
**la loi***

## RENTRÉE SCOLAIRE 2016-2017 Pré-inscriptions

Les préinscriptions des enfants nés en 2013 et des nouveaux arrivants sur la commune se feront en mairie :

- LE JEUDI 28 AVRIL ET  
LE VENDREDI 29 AVRIL  
de 13h30 à 17h30

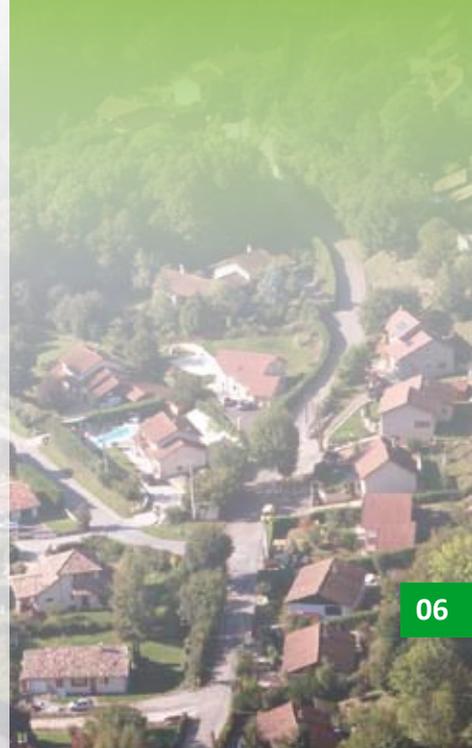
Il vous sera remis une attestation indispensable pour l'inscription avec la directrice de l'école.

## ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public de notre commune a subi une mise aux normes de sécurité.

Ces nouvelles normes sont plus contraignantes que les anciennes et ont occasionné quelques coupures, et en particulier à La Touche, aux Timpliers et au Moulin.

L'électricien a contrôlé chaque lampadaire de la commune un à un, ce qui lui a pris un certain temps. Il a fait tout son possible pour que cela rentre dans l'ordre au plus vite.



## LA SOIRÉE DES ENFANTS : Concert et cinéma de plein air

• Le VENDREDI 24 JUIN à 20H00 sur la PLACE DE LA MAIRIE

Le vendredi 24 juin aura lieu l'annuelle soirée pour les enfants !

Cette année, c'est la **Compagnie Superlevure** qui viendra nous faire son "Petit Bal" pour nous faire remuer du popotin ! Ensuite aura lieu la projection du film "Shaun le Mouton".

**VENEZ EN FAMILLE ET PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !**

### • PROGRAMME

#### 20H00

La compagnie **Superlevure** vous emmène dans le voyage autour du monde d'une grand-mère intrépide. Au son de divers instruments, le bal prend place pour le plaisir des petits et des grands. Concert, spectacle et bal, "**Le petit bal**" est interactif, culturel et festif, alors à vous de danser maintenant ! Tenue de bal conseillée !

#### 21H15

Pause guinguette pour se rafraîchir et se remettre de nos émotions !

#### 22H00

Projection du dessin animé **Shaun le Mouton**



## LE CENTRE DE LOISIRS

ACL ouvrira ses portes, à la salle polyvalente Marcel RICHARD du 7 juillet au 29 juillet 2016 aux enfants âgés de 3 ans à 12 ans

Comme tous les étés, ACL proposera aux enfant de 3 à 12 ans diverses activités : le thème de cet été sera **l'art et l'expression**. Avec des activités telles que la danse, le hip hop, des jeux d'écriture, du slam, des jeux de théâtre, des marionnettes, de la peinture. Sans parler des grands jeux, des découvertes sportives, de la création, de la cuisine. Et comme d'habitude, les sorties du jeudi, la piscine et le centre équestre.

Les inscriptions sont à transmettre directement à ACL. Une plaquette d'information sera transmise par l'école. Une subvention venant du CCAS a été accordée aux enfants de Notre Dame de Mésage en fonction du quotient familial.

### • ASSOCIATION DES CENTRES DE LOISIRS

11 Avenue Jean Perrot  
38100 Grenoble  
tél. : 0476877641



## SPECTACLE INTERACTIF EN MATERNELLE

Les mardis 29 Mars et 05 Avril est intervenue la compagnie AMUSE qui a proposé un spectacle interactif aux enfants de maternelle qui étaient au NAP.

Dans un univers imaginaire, au fil d'une aventure contée, les enfants ont appris à trier les déchets sous forme d'expériences.

Le spectacle a rencontré un vif succès !

# Carnaval de l'école



Le mercredi 2 mars a eu lieu le carnaval à l'école.

Tous les enfants sont venus déguisés :

- **En maternelle,** le thème était **le cirque**, en cohérence avec le thème pédagogique de l'année.

- **En primaire,** le thème était libre. Chacun a pu laisser s'exprimer son imagination !



Les élèves de la classe de CP/CE1 de Mme Caroline Perrin, ont préparé de la pâte à crêpes, suite au travail sur les recettes qu'ils avaient fait en classe.

Ensuite, trois mamans s'étaient portées volontaires pour cuire les crêpes.

A 10h30, tous les élèves sont sortis dans la cour pour déguster les bonnes crêpes.

Les parents étaient également conviés à ce temps festif.

Tout le monde s'est bien régalé !

les enfants se sont  
**bien amusés !**





## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016

### ► 7 mai à partir de 14h

Pêche à la truite  
pour les enfants de moins de 14 ans  
au ruisseau sous le centre équestre

### ► 8 mai à 10h

Cérémonie du 8 mai 1945  
sur le parvis de la mairie

### ► 21 mai à 20h30

Pièce de théâtre  
"...travail : vous avez dit travail ?"  
à la chapelle St Firmin

### ► 28 mai de 10h à 20h

Challenge de Molkky  
au stade de foot

### ► 29 mai à 18h

Pièce de théâtre  
"Les liaisons dangereuses"  
à la chapelle St Firmin

### ► 4 et 5 juin de 8h à 19h

Concours hippique national  
au centre équestre

### ► 11 et 12 juin

Tournoi de hand ball sur herbe  
au stade de foot

### ► 14 juin à 19h

Eucharistie à la Chapelle St Firmin

### ► 19 juin à 18h

Soirée "Invitation au voyage"  
à la chapelle St Firmin

### ► 24 juin à 20h30

La soirée des enfants :  
Concert et cinéma en plein air  
sur le parvis de la mairie

### ► 25 juin à 19h

Barbecue et feu de la St Jean  
derrière la mairie

09

1er juillet après ◀  
les spectacles de l'école

Kermesse  
dans la cour de l'école primaire

## PÊCHE À LA TRUITE

L'association de pêche La Gaule Vizilloise organise une pêche à la truite pour les enfants de moins de 14 ans et ayant un permis de pêche.

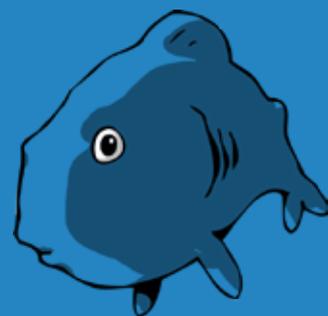
### • LE SAMEDI 7 MAI À PARTIR DE 14H

*Au ruisseau en contrebas du centre équestre*

*Pour obtenir un permis de pêche :*

- Sur place à l'**office de tourisme de Vizille** ;
- Sur [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) :

*Demandez une carte **Découverte - 12 ans**,  
Indiquez la ville de **Vizille**,  
Puis sélectionnez **AAPPMA Vizille**.*



### Grand Challenge de Molkky à Notre Dame de Mésage !

**Vous aimez vous amuser en famille  
et entre amis ?**

**Vous aimez les jeux d'adresse ?**

**Venez vous essayer au Molkky**, le fameux jeu de quilles finlandais qui se rapproche de notre pétanque, et ainsi vous confronter aux autres équipes ! Qui remportera le challenge et repartira avec la coupe ?

### • VENEZ JOUER LE SAMEDI 28 MAI au stade de foot

### • AU PROGRAMME :

- > 9 h à 10 h : Accueil et inscriptions des équipes
- > 10 h : Démarrage du concours
- > En fin de journée : Remise des prix

### • TARIF

**10 € par équipe**

Possibilité de jouer hors concours toute la journée. Pêche aux cadeaux pour les enfants. Un barbecue et une buvette participeront à la convivialité de la rencontre !





## LES PETITES SOIRÉES DE SAINT FIRMIN

La Cie Partage, en partenariat avec la commune de Notre Dame de Mésage, vous propose :

### • CARNETS DE VOYAGES

Vos valises sont prêtes ?  
Vous avez votre passeport ?  
Votre appareil photo est chargé ?  
Vous voilà fin prêts à embarquer pour un tour du monde en 80 minutes !

Réservez vite votre billet  
pour le **DIMANCHE 19 JUIN !**  
Départ à 18 h  
Terminal : Chapelle Saint Firmin

Avec la Compagnie Partage et le Groupe Polyfemna, vous effectuerez un grand périple accompagné de lectures et de chansons de nombreux pays du monde. Ouvrez grand vos yeux et vos oreilles et venez vous dépayser.

### • CHANSONS :

Interprétées a capella  
par le Groupe Polyfemna  
de Bourg d'Oisans  
<http://polyfemna.com/>

### • TEXTES :

Ecrits et lus par les participants  
à l'Atelier Ecriture de Partage  
<http://www.compagniepartage.com/>

### • RÉSERVATION OBLIGATOIRE (nombre de places limité)

Tél. : 07 86 03 87 68  
Mél. : [jclefort2610@gmail.com](mailto:jclefort2610@gmail.com)



## THÉÂTRE à la Chapelle St Firmin

La troupe moiranaise des Rataffias vous présente :

### • «...TRAVAIL : VOUS AVEZ DIT TRAVAIL ?»

Dans les salons d'une entreprise, séance coaching... Prise de becs dans les sanitaires : tout va de travers, tous manquent d'air. Vous avez dit travail ? Aie ! Aie ! Aie !  
7 comédiens, 30 personnages tour à tour grotesques, féroces ou cyniques. Un spectacle sensible et drôle, mêlant tension sourde et espoir.... Du Bon Boulot !

### • SAMEDI 21 MAI À 20H30 à la chapelle St Firmin Entrée : 8 €

### • RÉSERVATIONS

Fortement conseillée  
car petite jauge

Tél. : 06 41 91 09 27

Votre réservation sera prise en compte à réception de votre chèque (à l'ordre de Rataffias, chez Mme Lacoustille 133 rue de la République 38430 Moirans). En cas d'annulation de votre part, en nous prévenant, votre chèque sera détruit. Les personnes sur liste d'attente seront contactées au fur et à mesure des désistements.

## THÉÂTRE

La troupe Les Pierres du ruisseau vous présente :

### • «LES LIAISONS DANGEREUSES» DIMANCHE 29 MAI À 18H à la chapelle St Firmin

La marquise de Verteuil et le vicomte de Valmont se jouent de la société pudibonde et privilégiée du XVIIIème siècle. Libertins flamboyants, ils se livrent sans retenue à la débauche et rivalisent sur le terrain des aventures d'alcôve, de la duplicité et de la tromperie.

### • TARIFS

Au chapeau entre 5 et 10 €  
à votre guise

### • RÉSERVATION

fortement conseillée

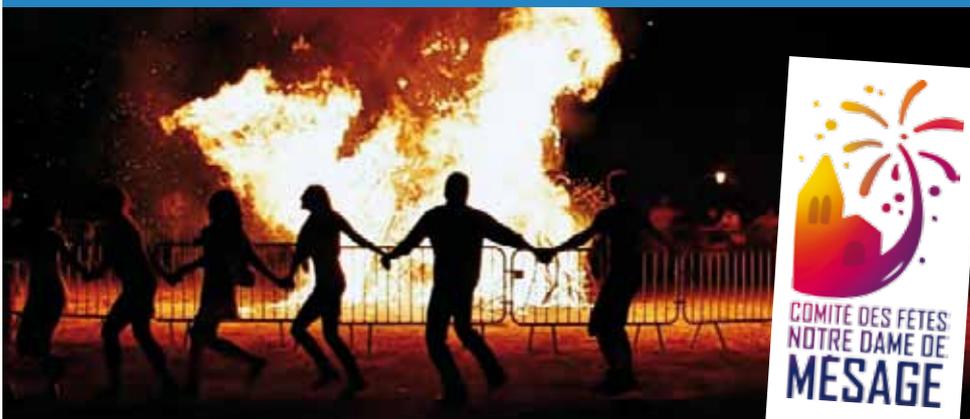
Tél. : 06 80 72 36 08  
Mél. : [lespierres@neuf.fr](mailto:lespierres@neuf.fr)

## LES FEUX DE LA ST JEAN

Le comité des fêtes vous propose de se retrouver autour du feu de la St Jean :

- SAMEDI 25 JUIN à partir de 19 h derrière la mairie
- AU PROGRAMME :
  - 19 h : Barbecue | Buvette | Ambiance
  - A la tombée de la nuit : Allumage du feu

Venez nombreux partager ce moment convivial et fêter le début de l'été !!



## CLUB DE L'AGE HEUREUX

Faible participation à notre concours de belote du 16 mars 2016.

• **GAGNANTS DU CONCOURS DE BELOTE :**  
Michèle HERRERIAS, Angelo TALON, Maguy RIVET, Josiane BONNET, Angèle RAMBAUD, Thérèse NOMBRET, Yvette DUMAS.

• **GAGNANTS DU CONCOURS RAMY :**  
Angèle RIBAUD, Josiane PECOURT, Claude GRAND.

Nous vous donnons rendez-vous à l'automne pour notre prochain concours.

• **PRÉVISION JUIN 2016 :**  
Sortie à la journée à DIE avec visite de la Ferme aux papillons et visite d'une cave.  
*Date à définir.*

• **RENSEIGNEMENTS :**  
E.SERTOUR : 04 76 78 92 13  
D.RATAUD : 04 76 78 96 55

## LA KERMESSE

La kermesse de l'école aura lieu cette année :

- **LE VENDREDI 1ER JUILLET**  
Après les spectacles des écoles maternelle et primaire.
- **PROGRAMME :**  
Jeux, joie et buvette !



Le comité des fêtes est une association de loi 1901 destinée à développer l'offre culturelle à destination des petits et des grands ; autrement dit à gérer l'animation de la commune en **organisant plusieurs événements sur l'année** (repas dansant, journée familiale et sportive, feux de la st Jean, course d'orientation, beaujolais nouveau, etc...).

L'association du comité des fêtes comporte un bureau, un conseil d'administration, des adhérents et **des bénévoles**. Nous avons toujours **besoin de bonnes volontés** car plus nous serons nombreux, plus nous pourrons organiser d'événements attractifs. **Alors n'hésitez pas à venir vous investir au sein de l'association et merci à vous !**

### ► SI CELA VOUS INTERESSE

Envoyer un mail : [comitedesfetesndm@outlook.com](mailto:comitedesfetesndm@outlook.com)  
ou **Remplir le coupon** ci-dessous et le déposer **dans la boîte aux lettres du Comité des Fêtes**, sur la place de la mairie



## TOURNOI DE HAND BALL SUR HERBE

• **SAMEDI 11 JUIN au stade de foot**

Cette année l'US Vizille HandBall modifie ses habitudes : en effet **LE SAMEDI 11 JUIN**, le tournoi réservé habituellement aux licenciés seniors sera transformé en une journée familiale, the Bafalou's Day, ouverte à tous et basée sur le fairplay, la bonne humeur et la convivialité.

Jeunes sportifs, parents, amis pourront venir "s'affronter" par équipe autour de rencontres de handball sur herbe, jeux de précision, énigmes et autres épreuves amusantes pour tous.

• **DÉBUT DE LA JOURNÉE À 10H**

• **REMISE DES PRIX VERS 18H**

*Des stands de restauration et buvette seront sur place pour permettre une belle journée.*

• **LE SOIR, SUR PLACE :**

*Apéro avec karaoké et repas avec soirée*

11

**EN ESPÉRANT  
VOUS VOIR NOMBREUX  
POUR VENIR PROFITER  
DE CE WEEKEND !!!**

## JE SOUHAITE REJOINDRE LE COMITÉ DES FÊTES DE NOTRE DAME DE MÉSAGE

NOM .....

.....

PRENOM .....

.....

TEL

EMAIL .....

@ .....



# La Métro : Grenoble-Alpes Métropole



www.lametro.fr

## Plan Local d'Urbanisme

Le premier janvier 2015 la Communauté d'Agglomération Grenoble-Alpes Métropole est devenue une Métropole. Plusieurs compétences initialement gérées par les communes ont été transférées à la Métropole, notamment la gestion du "Plan Local d'Urbanisme" (PLU). Cela implique pour la Métropole d'élaborer un *Plan Local d'Urbanisme Intercommunal*.

### • QU'EST-CE QU'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) ?

Le *Plan Local d'Urbanisme Intercommunal* a pour objectif de définir le projet d'aménagement et de développement durable du territoire pour les années à venir et de le décliner par zones (zones urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières...). Il fixe également :

- les règles précises de construction (à respecter dans les permis de construire : hauteur maximum, alignement des façades...);
- des intentions d'aménagement sur des secteurs à enjeux.

### • LE PLU INTERCOMMUNAL : UN DOCUMENT UNIQUE À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE

Le *PLUI* viendra remplacer les 49 documents communaux en un document unique, afin de garantir une politique d'aménagement du territoire globale et cohérente. *Les documents d'urbanismes communaux resteront en vigueur jusqu'à l'approbation du PLU Intercommunal.*

### • UN PLU INTERCOMMUNAL, CONCRÈTEMENT C'EST QUOI ?

Le *PLUI* est composé de plusieurs documents :

- *Un rapport de présentation* : il établit un état des lieux du territoire et des perspectives d'évolution. Il dresse également l'état de la situation environnementale et évalue l'impact du projet sur l'environnement ;

### - Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) :

pièce maîtresse du PLUI, il expose les choix politiques d'aménagement et de développement retenus par les élus pour les années à venir ;

### - Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) :

elles précisent les orientations par secteurs à enjeux ou sur certaines thématiques (paysages, risques).

### - Le règlement :

il est constitué de documents écrits et graphiques. il établit un zonage (zones urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières...). Il traduit les orientations du PADD en règles précises d'occupation des sols et de constructibilité.

### - Les annexes :

par exemple, les servitudes d'utilité publique, les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) les périmètres dans lesquels s'applique le droit de préemption...

### • LES OBJECTIFS DU PLU INTERCOMMUNAL ?

Le *PLUI* est un document de planification stratégique à l'échelle de la Métropole. Élément structurant, il repose sur un projet de territoire partagé. Il traduit les politiques nationales en matière d'aménagement, d'habitat ou de mobilité... et déjà précisées dans le Schéma de cohérence territoriale (SCOT).

*La délibération ainsi que les objectifs détaillés de la concertation sont disponibles sur le site de la Métropole ([www.lametro.fr/plui](http://www.lametro.fr/plui)).*



plui-lametro.carticepe.fr

### RÉUNION PUBLIQUE POUR LE TERRITOIRE GRAND-SUD

- LUNDI 2 MAI À 18H30  
A la Locomotive à Vizille

Venez donner votre avis et participer à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.



#### LES DOCUMENTS D'URBANISME ACTUELS DES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

- 27 communes en Plan local d'urbanisme (PLU),
- 21 communes en Plan d'occupation des sols (POS),
- 1 commune régie par le règlement national d'Urbanisme (RNU)

D'ici 2019, certains POS seront révisés en PLU

# Calendrier prévisionnel en 3 grandes étapes

## ÉLABORATION DU PROJET

**Novembre 2015 •  
à juin 2016**

Travail sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

**Juin 2016 •  
à octobre 2016**

Débat sur les orientations générales du PADD dans chaque Conseil municipal, en Conférence des maires puis en Conseil métropolitain (décembre 2016)

**Début 2017 •  
jusqu'à mars 2018**  
Traduction réglementaire (Zonages et Règlements)

## FINALISATION DU PROJET

**Juin 2018 •**  
Arrêt du projet de PLUI en Conseil métropolitain

## Consultation Réglementaire

**Octobre/décembre 2018 •**  
Consultation des personnes publiques associées et délibération des Conseils municipaux sur le projet de PLU intercommunal arrêté

**Février 2019 •**  
Enquête publique

## Approbation

**Juin 2019 •**  
Approbation du PLUI en Conseil métropolitain

Le **PLUI** sera le fruit d'une collaboration étroite avec les communes de la Métropole dans le respect de la diversité, des spécificités et des identités de chaque territoire. Maires, Conseils municipaux et services communaux travailleront avec la Métropole à l'élaboration d'un document unique, afin de garantir une politique d'aménagement du territoire globale et cohérente.

### • UNE CONCERTATION DE PROXIMITÉ À L'ÉCHELLE DES QUATRE TERRITOIRES

Afin de maintenir une forte proximité dans ses politiques publiques,

Grenoble-Alpes Métropole s'organise en quatre territoires : les territoires Nord-Est, Nord-Ouest, SUd et Grand-Sud. C'est à l'échelle de ces territoires et de la Métropole que se déroulera l'essentiel de l'élaboration du PLU Intercommunal.

### • UNE CONCERTATION AVEC LES HABITANTS ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE

La Métropole souhaite associer fortement les habitants et les acteurs du territoire tout au long de la procédure. Plusieurs outils et espaces pour s'informer, participer et s'exprimer sont mis en place.



## Pour s'exprimer

Chaque métropolitain et métropolitaine pourra formuler ses observations et propositions :

- Dans des registres mis à disposition dans les mairies et au siège de Grenoble-Alpes Métropole ;
- Par courrier adressé à Monsieur le Président à l'adresse : **Grenoble-Alpes Métropole**  
**3, rue Malakoff • 38 000 GRENOBLE**  
en précisant en objet :  
**«Concertation préalable du PLU Intercommunal»**
- Via le site Internet de la Métropole avec un formulaire dédié sur le site : [www.lametro.fr/Plui](http://www.lametro.fr/Plui)

## Contribuez sur CARTICIPE

Déposez vos idées en ligne sur la carte interactive et découvrez le programme complet de la concertation sur : [plui-lametro.carticipe.fr](http://plui-lametro.carticipe.fr)

## Pour débattre & échanger

- Des forums à l'échelle de la Métropole ;
- Des réunions publiques dans les quatre territoires de la Métropole ;
- Des conférences-débats thématiques (habitat, déplacements, économie...) à l'échelle de la Métropole ;
- Un panel de citoyens tirés au sort, représentatifs de la diversité de la Métropole (sexe, âge, localisation géographique...) sera mis en place. Ce groupe d'habitants sera invité à produire un avis ;
- Le Conseil de Développement de la Métropole sera saisi pour élaborer une contribution.



# Informations Diverses

## MARIAGE

Sincères félicitations à :

• **CAPORALE Sébastien et BALAS Sylvie**

**Unis le 13 Février 2016**

Domiciliés au :

401 route de la Commanderie.

## DON DU SANG • Établissement Français du Sang (EFS)

• **MARDI 21 JUIN 2016**  
Salle polyvalente Marcel Richard

Vous êtes invités à venir donner votre sang à la Salle polyvalente Marcel Richard le mardi 21 juin à partir de 16h. Vous pouvez être donneur à partir de 18 ans et jusqu'à 70 ans. Il faut bien s'hydrater au cours de l'après-midi. **MERCI À VOUS !**

## DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

• **Henriette CAMAJ (née JURCZYK) éteinte le 14 Février 2016**

Domiciliée au 8 rue de la touche

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

## DIVAGATION DES CHIENS ET DES CHATS

**Nous rappelons aux habitants de la commune que la divagation de nos compagnons à quatre pattes est interdite.**

De plus, cette période de l'année étant une période de reproduction de l'ensemble des animaux de la faune sauvage, les jeunes nichées et portées sont des proies faciles pour les chiens et chats errants.

• **DÉFINITION DE LA DIVAGATION** (code rural) :

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation. Pendant la période du 15 avril au 30 juin les chiens doivent être tenu impérativement en laisse.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cent mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

**Protégeons la nature en évitant de laisser errer nos chiens et nos chats.**

## LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

**Depuis toujours, la Croix-Rouge française s'engage sur tous les fronts de la détresse.**

Auxiliaire des pouvoirs publics, elle a pour objectif de venir en aide à toutes les personnes en difficulté. En tant qu'association de proximité, la Croix-Rouge française est implantée localement sur l'ensemble du territoire pour répondre efficacement aux besoins. Ainsi, ce sont plus de 58 000 bénévoles qui s'investissent jour après jour au plus proche de la population française.

**Pour pouvoir continuer à agir, la Croix-Rouge Française a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever.** C'est pour cette raison qu'elle entreprend actuellement une campagne de sensibilisation auprès du grand public.

**Ainsi, Une équipe de bénévoles viendra à la rencontre des mésageois, à leur domicile, au nom de la Croix-Rouge française, du 11 avril 2016 au 07 mai 2016, à raison de 3 jours maximum sur cette période. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Cette équipe pourra intervenir aux horaires prévus à cet effet, entre 12h00 et 20h00 du lundi au vendredi et de 12h00 à 18h00 le samedi.**

Ces campagnes visent à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge française.

Elles ont également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers,

**mais ne feront en aucun cas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques.**



croix-rouge française

## COLLECTE DES DÉCHETS LES JOURS FÉRIÉS

**En 2016, deux lundis seront fériés : le 16 mai et le 15 août.**

Cela impacte la collecte des déchets sur le haut de la commune.

La collecte sera effectuée les **mardis 17 mai et 16 août.**

Numéro vert pour tous renseignements relatifs aux déchets ménagers :

**08 00 50 00 27**

## CAMPAGNE DE DÉRATISATION

**Dans le cadre de l'exploitation des réseaux d'assainissement, la société I.S.S. mandatée par Grenoble-Alpes Métropole, effectuera une campagne de dératisation par pose d'appâts hydrofuges dans les regards d'accès aux réseaux du 30 mai au 3 juin.**

Afin d'informer les usagers, les véhicules de cette société, spécialisée en désinfection, désinsectisation et dératisation seront équipés de panneaux portant logo de la Métro et texte précisant l'opération.

## INVENTAIRE DE LA VÉGÉTATION

Il est porté à la connaissance des habitants qu'un inventaire de la végétation va être réalisé sur le territoire de la commune aux abords des réseaux haute tension HTA durant toute l'année 2016.

Cette mission a été confié par E.R.D.F. à l'entreprise :

**ROSSI Auguste**  
1, rue du faubourg  
89310 ETIVEY

## PAROISSE SAINT PAUL DE LA ROMANCHE

Le groupe de rencontre de Notre Dame de Mésage vous invite à participer à :  
**L'EUCCHARISTIE célébrée le MARDI 14 JUIN à 19H à la CHAPELLE ST FIRMIN**

Ensuite nous nous retrouverons pour partager le repas mis en commun en toute convivialité.



## PETITE ANNONCE

Habitante locataire sur la commune, la maison où je loge devant être prochainement rasée, je suis dans l'obligation de trouver un nouveau logement (pour cet été en principe).

Je recherche en priorité un forfait tout compris, chez l'habitant, de 450€ maximum. Je suis salariée en CDI. Responsable, honnête. J'ai une petite chatte opérée, propre, et discrète.

**Merci de me contacter :**  
**S. CHEVANT : 06 37 51 58 95**

**JE  
DONNE**



**ma  
vieille  
voiture**

**JE  
REDUIS**



**mes  
impôts\***

*\* Jusqu'à 70% de la valeur du don.*

**JE SOUTIENS L'EMPLOI**



**jedonne@aide-auto.com**

**06 48 72 86 96**

... tout sur  
**aide-auto.com**

Location sociale de véhicules pour  
l'insertion professionnelle



## OBJETS TROUVÉS

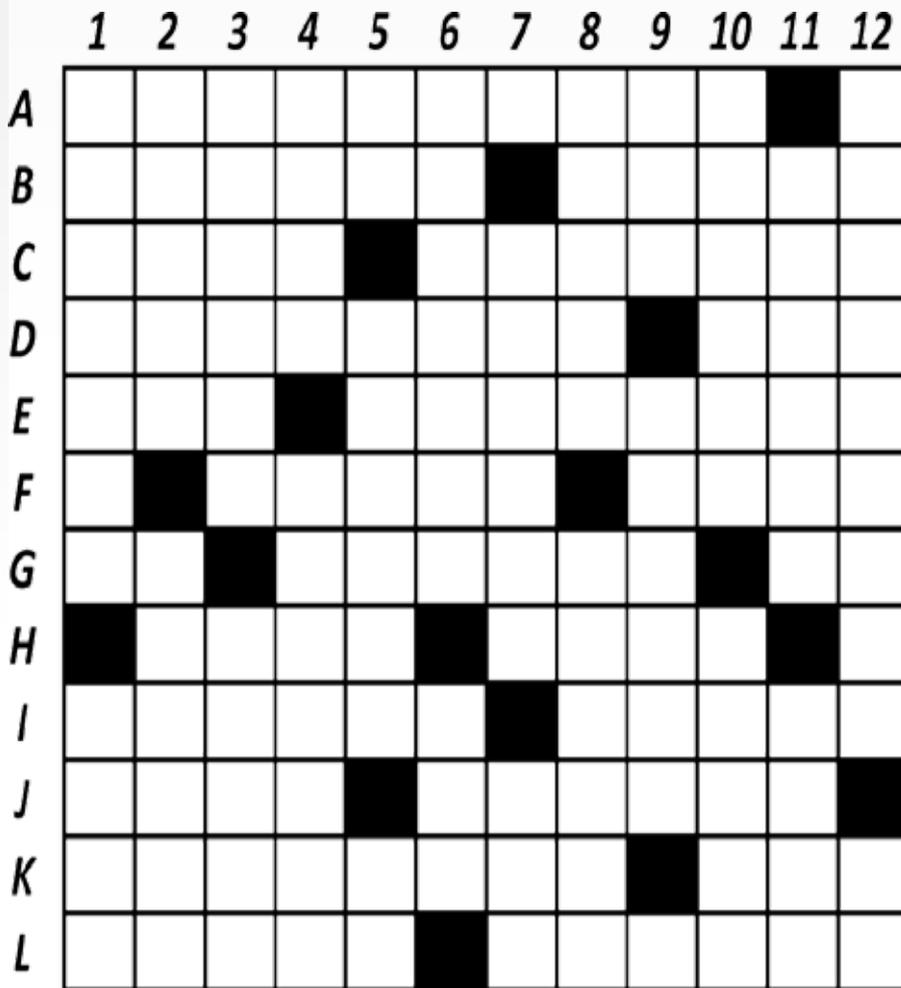
*Disponible en mairie*

- **Blouson kaki de marque Verbaudet** avec polaire blanche amovible, taille 2 ans.
- **Robot** trouvé sur la commune.





## LES MOTS CROISES DE LOULOU



SOLUTIONS  
DU NUMERO  
PRÉCÉDENT



### HORIZONTALEMENT

- A. Stimulation.
- B. Habile. Passer à gué.
- C. Prénom masculin. Obsession.
- D. Vous et pas d'autres. Système de localisation.
- E. Aire de vent. Inattendu.
- F. Poursuivre en justice. Ennui.
- G. Coutumes. Inventent. Théâtre National.
- H. Petite nouvelle. Couche superficielle du globe terrestre.
- I. Convois. Exposé pour la vente.
- J. Touchés. Parvient.
- K. Martyrisée. Artère.
- L. Conducteur d'ânes. Souhaite.

### VERTICALEMENT

1. Inopportun. Suça.
2. Edifice consacré aux chants et à la musique.  
Discours moralisateur.
3. Percée. Coquillage.
4. Atomes. Roche qui a une structure en feuilles.
5. Six. Apprenti boulanger. Patrie d'Abraham.
6. Collège en Belgique. Poisson.
7. Acides. Communauté économique Européenne.
8. Ardents. Filles du Frère.
9. Terme de tennis. Pomme de terre.
10. Tomber, en parlant de la neige. Pingre.
11. Fantôme. A eux.
12. Prérogative du rang. Jumelles.



## NUMÉROS UTILES

### MAIRIE

Téléphone **04 76 68 07 33**  
 Fax **04 76 78 32 18**  
 Email **mairie.ndmessage@wanadoo.fr**  
 Web **www.notredamedessage.fr**

### Ouverture au Public

**Lundi, jeudi de 13h30 à 17h30**  
**Mardi, vendredi de 13h30 à 18h00**

Ecole Maternelle **04 76 08 31 02**  
 Ecole Primaire **04 76 68 12 85**

### SAMU et Centre Anti-Poison

(en cas d'urgence) **15**

Gendarmerie **17**

Pompiers **18**

Urgences Médicales **08 10 15 33 33**

Urgences depuis un Portable **112**

Maison Médicale de  
 Garde de Vizille **15**

## PHARMACIES DE GARDE

Si vous souhaitez connaître les pharmacies de garde de votre secteur :

- Composez le **32 37**
- Consulter <http://www.3237.fr>

01/05/16	BRIE	Brié et Angonnes
05/05/16	BONNET	Jarrie
08/05/16	ROMEO	Vaulnaveys le haut
15/05/16	ESPIE-GUERINONI	Champ sur Drac
16/05/16	Pharmacie du CHATEAU	Vizille
22/05/16	ESPIE-GUERINONI	Champ sur Drac
29/05/16	Pharmacie des ALPES	Vizille
05/06/16	ENCLOS-CHEVALIER	Haute-Jarrie
12/06/16	Pharmacie du CHATEAU	Vizille
19/06/16	BRIE	Brié et Angonnes
26/06/16	Pharmacie du CHATEAU	Vizille
03/07/16	BONNET	Jarrie
10/07/16	ROMEO	Vaulnaveys le haut
14/07/16	COCOLOMB	Uriage

## PERMANENCES ARCHITECTURALES

- **Jeudi 5 mai**  
Notre-Dame de Mésage
- **Jeudi 12 mai**  
St Georges de Commiers
- **Jeudi 2 juin**  
Séchilienne
- **Jeudi 9 juin**  
Notre-Dame de Commiers
- **Jeudi 7 juillet**  
St Barthélémy de Séchilienne
- **Jeudi 28 juillet**  
St Georges de Commiers

Merci de prendre rendez-vous avec :

**Fanny Charron** Service Urbanisme,  
 Grenoble-Alpes Métropole

Tél. **04 76 59 28 50**

Mél. **fanny.charron@lametro.fr**

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

- **Jeudi 26 mai**

*Pour bénéficier de cette collecte gratuite en porte à porte, assurée par l'association OZANAM pour le compte de la METRO, vous devez vous inscrire au plus tard le lundi précédent le jour de la collecte, en appelant le 0800 500 027 (n° vert gratuit depuis un poste fixe)*

## HORAIRES DÉCHETTERIES

Jours	Champ sur Drac	Péage-de-Vizille	Vaulnaveys le Haut
<b>Lundi</b>	13h-18h	Fermé	Fermé
<b>Mardi</b>	13h-18h	8h-13h	8h-13h
<b>Mercredi</b>	8h-12h et 13h-18h	8h-13h et 14h-18h	8h-13h et 14h-18h
<b>Jeudi</b>	13h-18h	8h-13h	8h-13h
<b>Vendredi</b>	13h-18h	8h-13h	8h-13h
<b>Samedi</b>	8h-18h	8h-18h	8h-18h



# Soirée des enfants

Vendredi 24 juin  
à 20h00  
Place de la Mairie

20h00

*Le petit bal*  
Cie Superlevure

21h15

Pause  
guinguette

22h00

Cinéma de plein air  
*Shaun le Mouton*



## MAIRIE DE NOTRE DAME DE MÉSAGE

---

Place de la Mairie  
38220 Notre Dame de Mésage

**Téléphone** 04 76 68 07 33

Fax 04 76 78 32 18

[mairie.ndmessage@wanadoo.fr](mailto:mairie.ndmessage@wanadoo.fr)

[www.notredamedemesage.fr](http://www.notredamedemesage.fr)

### OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi 13H30 / 17H30

Mardi 13H30 / 18H00

Mercredi FERMÉ

Jeudi 13H30 / 17H30

Vendredi 13H30 / 18H00

Samedi FERMÉ

En dehors de ces horaires,  
vous pouvez laisser un message  
sur le répondeur de la Mairie.

Notre Dame de Mésage au fil des pages

Dépôt légal 1er trimestre 2016

Responsable de Publication : Tonino TOIA

Comité de rédaction : Commission Communication

Réalisation technique : céliAstori ©

Impression: Mairie

Tirage : 520 exemplaires